

CADES

N°15 - FÉVRIER 2006

Lettre

ca des 5,125 % octobre 2008
ca des 3,15 % juillet 2013
ca des 5,25 % octobre 2012
ca des 3,8 % juillet 2006
ca des 3,4 % juillet 2011

É D I T O R I A L



Patrice RACT MADOUX
Président de la CADES.

10 ans et 29 milliards d'euros amortis

Depuis sa création par l'ordonnance du 24 janvier 1996, la CADES a amorti 29 milliards d'euros sur les 110,4 milliards de dette confiés par les lois successives de réforme de la sécurité sociale.

La CADES est un instrument qui fonctionne. La volonté du législateur de lui affecter une ressource dédiée et exclusive – la Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) – lui confère une légitimité sur les marchés financiers. Depuis dix ans, les français ont consacré un demi pourcent de leurs revenus au paiement des intérêts et à l'amortissement de la dette.

Ses ressources et son statut d'établissement public, marquant une très grande proximité avec l'Etat français, font de la CADES un établissement comparable aux meilleures agences financières européennes.

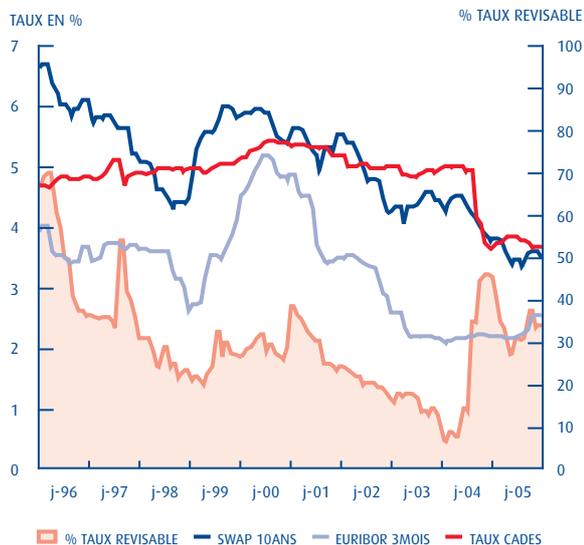
Depuis dix ans, la CADES a démontré sa capacité à utiliser une large palette d'instruments financiers. Son accès au marché des placements en devises lui permet d'atteindre, après élimination du risque de change, des coûts de financement particulièrement attractifs. Elle est contrôlée à la fois par ses deux ministres de tutelle et par le parlement dont quatre représentants siègent à son comité de surveillance.

L'objectif de la CADES est d'amortir la dette le plus vite possible, au moindre coût et au moindre risque. Son objectif annuel d'amortissement est désormais voté dans la loi de financement de la sécurité sociale.

Prolongée de 2009 à 2014, sa durée de vie est maintenant liée à l'accomplissement de sa mission d'amortissement. La loi organique de 2004 dispose que tout éventuel accroissement de cette mission devra être accompagné du vote des ressources nécessaires. A cette fin, la CADES développe son propre modèle d'adossement de l'actif au passif pour évaluer les perspectives d'amortissement de la dette pour différents niveaux de risque. Plaçant l'efficacité et la transparence comme valeurs essentielles, la CADES poursuit un programme de financement clair et adapté à ses besoins et une communication régulière.

P Ract Madoux

Évolution du taux de refinancement



Un émetteur recherché rare et liquide

Au 31 décembre 2005, la dette totale votée s'élève à 110,4 milliards d'euros.

Dette totale
110,4 Md€

Focus

Les obligations indexées au 31 décembre 2005 : 10,45 milliards d'euros.

Indexées
10,45 Md€

La qualité de la signature

La CADES bénéficie d'une notation triple A et d'une pondération 0 %.

AAA/A1+
Aaa/P1
AAA/F1+
0 %



Le Comité de surveillance s'est réuni le 18 janvier 2006

M. Jean-Jacques JEGOU, sénateur du Val-de-Marne, succède à M. Adrien GOUTEYRON à la présidence du Comité.

M. Gérard BAPT, député de la Haute-Garonne, succède à M. Eric BESSON.

10 ans de mesures législatives

- Création de la CADES à compter du 1^{er} janvier 1996 et de la CRDS, reprise de dettes à hauteur de 46.2 milliards d'euros - Ordonnance du 24 janvier 1996
- Reprise de dettes à hauteur de 13.2 milliards d'euros et allongement de la vie de la CADES de 2009 à 2014 - Loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 du 19 décembre 1997
- Exonération des retraités et chômeurs non imposables, modification du versement à l'État pour compenser partiellement cette dernière mesure - Loi de finances pour 2001, du 30 décembre 2000
- Accélération compensée du versement à l'État, porté à trois milliards d'euros par an jusqu'à 2005, au lieu de 2008 - Loi de finances pour 2002, du 29 décembre 2001
- Versement non compensé de 1,3 milliard d'euros au titre du Forec - Loi de financement de la sécurité sociale pour 2003, du 20 décembre 2002
- Versement non compensé de 1,1 milliard d'euros au titre du Forec - Loi de financement de la sécurité sociale pour 2004, du 18 décembre 2003
- Augmentation de 50 milliards de dette, suppression de la date finale et modification de l'assiette de la CRDS (de 95 à 97 % du salaire brut) - Loi du 13 août 2004. La dette reprise était de 35 milliards en 2004, de 6.6 milliards en 2005 et devrait être de 6.7 milliards en 2006

Dettes votées : 110.4 milliards d'euros

Reprise des déficits sociaux	84.1
Période 1994-1996	20.9
Période 1996-1998	13.2
Période 2002-2006	50
Versements	26.3
État français : 1996 à 2005	23.4
Caisses de sécurité sociale : 1996 ; 2003 ; 2004	2.9

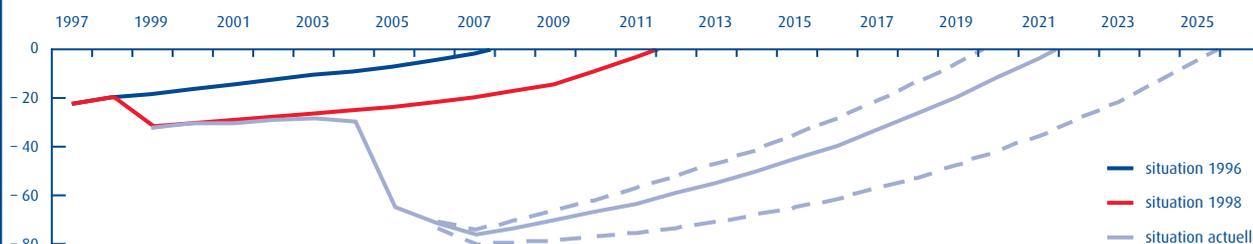
Situation des dettes reprises et amorties fin 2005

Dettes reprises	102.0
CRDS perçue	44.3
Dettes amorties	29.0
Intérêts versés	15.3
Dettes restantes à amortir fin 2005	73.0

- Tout nouveau transfert de dette à la CADES devra être accompagné de recettes nouvelles - Loi organique sur la sécurité sociale 2005
- Loi permettant la transformation des contrats d'assurance-vie en euros, en contrats en unités de compte, pouvant avoir un impact sur les prélèvements sociaux - Loi 2005-842
- Institution d'un objectif annuel d'amortissement pour la CADES et du prélèvement social sur les plans épargne logement d'ancienneté supérieure à 10 ans - Loi de financement de la sécurité sociale pour 2006, du 19 décembre 2005
- Modification de l'ordonnance de 1996 autorisant le ministre des finances, après prise d'un décret en définissant les conditions techniques d'application, à procéder à des émissions pour le compte de la CADES - Loi de finances pour 2006 du 30 décembre 2005

Dettes amorties - exemple de profils d'amortissement, avec une croissance de 3.5 % de CRDS

en Mds d'euros



Remarque importante

Le profil d'amortissement de la dette varie à chaque simulation en fonction des taux de marché, d'inflation anticipée et de croissance de la CRDS utilisés.

Par exemple, une simulation réalisée en décembre 2005, donne le profil d'amortissement suivant : date médiane de

remboursement final en décembre 2021, (soit dans 16 ans). L'intervalle de confiance à 5 % est dissymétrique autour de cette médiane, puisque la durée d'amortissement a 5 chances sur 100 d'être inférieure à 14 ans et autant d'être supérieure à 20 ans.

Lettre d'information
de la Cades
4 bis, Boulevard Diderot
75012 Paris

Adresse internet
<http://www.cades.fr>

Directeur de la publication
Patrice Ract Madoux

Rédaction : Cades

ISSN 1633-1915

LA CADES ET L'INFORMATION

Christophe FRANKEL
Directeur Finances
christophe.frankel@cades.fr
Fax : 01 55 78 58 02

Magali CLAVIER
Secrétariat du Président
Tél. : 01 55 78 58 00

www.cades.fr

Bloomberg CADES <GO>
Reuters CADESMTS01
CADESMTS02
CADES01-04
CADES/T/U/V